



Haubourdin Gym

Saison 2018 /2019

Depuis 1979

Chacun d'entre nous peut aider le club d'Haubourdin Gym, le saviez-vous ?

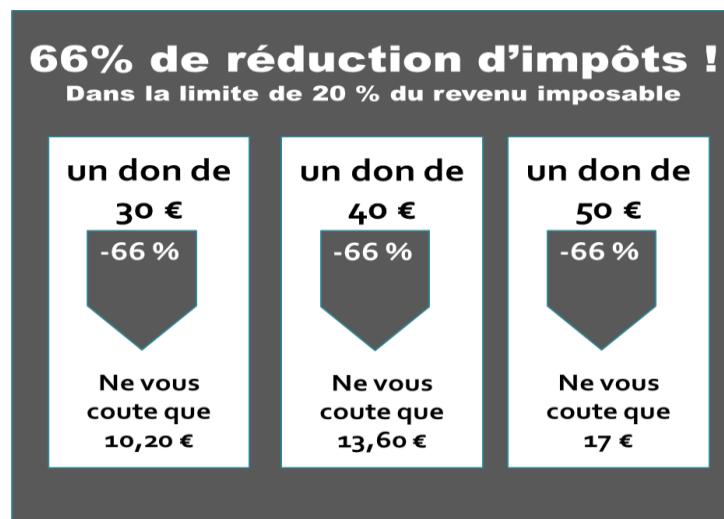
Un don à notre association « Haubourdin Gym », c'est soutenir notre projet de développement d'épanouissement et d'excellence de nos gymnastes. Vos dons sont donc essentiels à la poursuite de notre mission. Faire un don à notre association, c'est aussi nous aider à améliorer la formation prodiguée à vos enfants, organiser les rencontres sportives et assurer la logistique des compétitions.

→ En faisant un don à une association à objet sportif, vous bénéficiez d'une réduction du montant de vos impôts

Combien coutent un don après déduction d'impôt ?

Les dons aux œuvres d'intérêt général (sportif...) ou d'utilité publique sont déduits des impôts à hauteur de 66%

Quelques simulations :



Quelles sont les démarches :

- 1) Adresser votre don au Club sous forme de chèque (ordre Haubourdin Gym) ou d'espèces ;
- 2) Le club vous fournira en retour un justificatif fiscal (Cerfa) que vous devrez conserver (présentation sur demande éventuelle de l'administration)
- 3) Remplir lors de votre déclaration d'impôts le Cerfa 2042 RICI champs 7UF*

Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général



*(en 2017)

Comme toutes les associations, nous vivons grâce aux cotisations, à la générosité et aux initiatives des parents et de leurs proches. Devenir donneur régulier ou ponctuel, c'est agir directement, et en toute transparence, à l'essor de notre club.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations : X. Avelange 06.03.02.73.44 / P. Fournier 06.68.48.96.56

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : e-mail :

Je verse un Don de : Signature :